



*Absents :*

- Mme ABELARD Nathalie (*rapport n°29*),
- M BEAURE Nicolas (*du rapport n°01 à 25*),
- M BELDA José (*rapport n°29*),
- M BONNICHON Frédéric (*rapport n°16*),
- M GAUTHIER Patrice (*rapport n°29*),
- Mme MARTINHO Corinne,
- M PECOUL Pierre (*rapport n°29*),
- Mme ROUSSEL Sandrine (*rapport n°01*).

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance** : Mme DUPONT Laurence

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire :

**CULTURE – PATRIMOINE**

**n°01 - Musées de Riom Limagne et Volcans**

- **Exposition Motif Central de Julien Colombier : tarifs des articles de boutique et mise en place d'un dépôt-vente**
- **Gestion des stocks des régies de recettes : sorties de stocks et réductions des tarifs d'articles invendus**

Adoptée à l'unanimité.

**n°02 - Ecole de musique intercommunale d'Ennezat – RLV : tarifs à compter de septembre 2023**

Adoptée à l'unanimité.

**n°03 - Equipements culturels intercommunaux – Vente en ligne des prestations RLV sur le site de l'Office de Tourisme et de Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana - les Pays de Volvic : approbation des conditions générales de vente**

Adoptée à l'unanimité.

**n°04 - Equipements culturels intercommunaux – Convention entre Riom Limagne et Volcans et l'Office de Tourisme et de Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana - les Pays de Volvic : Pass Terra Volcana 2023**

Adoptée à l'unanimité.

**POLITIQUE DE LA VILLE**

**n°05 - Actions en faveur de la jeunesse – appel à projets : second versement 2023 de la contribution communautaire**

Adoptée à l'unanimité.

**TOURISME**

**n°06 - Taxe de séjour : modalités d'application à compter du 1er janvier 2024**

Adoptée à l'unanimité.

**n°07 - Volvic Volcanic Expérience VVX 2023 : Convention de partenariat entre RLV et l'association Volvic Volcanic pour l'organisation de la manifestation**

Adoptée à l'unanimité.

**n°08 - Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana - les Pays de Volvic : approbation du compte-rendu d'activités 2022, du budget 2023, et avenant 1 à la convention cadre d'objectifs et de moyens 2022-2024**

Adoptée à l'unanimité.

## SPORTS

**n°09 - Centre aquatique Béatrice Hess - Fourniture et mise en place d'un système de contrôle d'accès, de billetterie, de réservation et de vente en ligne : attribution et autorisation de signature du marché**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°10 - Centre aquatique Béatrice Hess - Marché de travaux de rénovation et d'extension – Lot n°9 (plâtrerie, faux-plafonds, peinture, sols souples) : avenant n°2 au marché**  
Adoptée à l'unanimité.

## URBANISME

**n°11 - Création du lotissement rue de la Font Vachette à Mozac par la SCI du Chancet - aménagement de la rue de la Font Vachette et de la rue Saint-Martin : convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la commune de Mozac et la SCI du Chancet**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°12 - Bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées par la communauté d'agglomération en 2022**  
Adoptée à l'unanimité.

## FINANCES

**n°13 - Pacte financier et fiscal de solidarité : attribution de fonds de concours communautaire aux communes membres**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°14 - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Proposition de révision libre des montants des attributions de compensation**  
Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions : M AGBESSI Eric - *qui a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard* - ; M BOUCHET Boris - *qui a donné pouvoir à Mme NIORT Nathalie* - ; M BRAULT Charles ; M DEAT Alain ; M DUBOIS Gérard ; Mme NIORT Nathalie ; Mme PIRES-BEAUNE Christine - *qui a donné pouvoir à M BRAULT Charles* ; M VILLAFRANCA Grégory).

**n°15 - Compte de gestion 2022**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°16 - Comptes administratifs 2022 :**

- **Budget principal**
- **Budget annexe Commerces de proximité**
- **Budget annexe Zones économiques**
- **Budget annexe Assainissement**
- **Budget annexe Eau potable**
- **Budget annexe Transport public des voyageurs**

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales :

- M Frédéric BONNICHON, ainsi que M Lionel CHAUVIN qui lui a donné pouvoir, ne participent ni au débat, ni au vote des comptes administratifs 2022 ;
- M Pierre PECOUL est désigné Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2022.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (9 abstentions : M AGBESSI Eric - *qui a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard* - ; M BOUCHET Boris - *qui a donné pouvoir à Mme NIORT Nathalie* - ; M BRAULT Charles ; M DE ABREU Jérôme ; M DEAT Alain ; M DUBOIS Gérard ; Mme NIORT Nathalie ; Mme PIRES-BEAUNE Christine - *qui a donné pouvoir à M BRAULT Charles* ; M VILLAFRANCA Grégory).

**n°17 - Affectation de résultats de l'exercice 2022**  
Adoptée à l'unanimité.

## **TRANSPORTS – MOBILITE**

**n°18 - Association Covoiturage Auvergne : renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne**  
Adoptée à l'unanimité.

## **ENVIRONNEMENT**

**n°19 - Convention de coopération avec le Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne) et avenant annuel : mise en œuvre d'actions sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la colline de Mirabel**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°20 - Solarisation par ombrière du parking des Dagneaux à Riom - Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public : autorisation de signature**  
Adoptée à l'unanimité.

## **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

**n°21 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) – Avenant n°1**  
Adoptée à l'unanimité.

## **ECONOMIE**

**n°22 - Zone d'activités EcoParc d'Auvergne à Châtel-Guyon : acquisition de la parcelle ZC 1351**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°23 - Zone d'Activités de Pulvérières : travaux « Territoire d'Energie (TE) du Puy-de-Dôme » d'alimentation haute et basse tension**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°24 - Adhésion à la société coopérative d'intérêt collectif « Ceinture Verte Pays d'Auvergne » et prise de participation de Riom Limagne et Volcans**  
Adoptée à l'unanimité.

## **HABITAT**

**n°25 - Application des dispositifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) : demande d'exemption de la commune de Volvic**  
Adoptée à l'unanimité.

## **EAU - ASSAINISSEMENT**

**n°26 - Comité Environnement pour la Protection de l'Impluvium de Volvic (CEPIV) : convention de financement par l'association des travaux d'assainissement collectif réalisés par RLV sur les communes de Volvic, Charbonnières-les-Varennnes, Pulvérières et Saint-Ours-les-Roches**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°27 - Station d'épuration de Riom - réhabilitation du clarificateur : attribution et autorisation de signature du marché**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°28 - Accord-cadre multi-attributaire de maîtrise d'œuvre pour les opérations portant sur des réseaux d'eau potable et d'assainissement : autorisation de signature**  
Adoptée à l'unanimité.

**n°29 - Société Publique Locale (SPL) SEMERAP : désignation des représentants de RLV**

Mme ABELARD Nathalie, M BELDA José, M GAUTHIER Patrice, M PECOUL Pierre, quittent la salle et ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Adoptée à l'unanimité.

**n°30 - Travaux de renouvellement et renforcement des réseaux d'assainissement des eaux usées, des réseaux des eaux pluviales et travaux d'enfouissement des réseaux secs : autorisation de signer la convention constitutive de groupement de commandes**

Adoptée à l'unanimité.

**RESSOURCES HUMAINES**

**n°31 - Tableau des effectifs : mise à jour au 1er juin 2023**

Adoptée à l'unanimité.

**n°32 - Gestion des archives du CIAS de RLV :**

**n°32.01 - Convention de mutualisation du service des archives de RLV avec le CIAS**

Adoptée à l'unanimité.

**n°32.02 - Convention avec la commune de Riom pour la conservation des archives de RLV : avenant n°2**

Adoptée à l'unanimité.

**n°33 - Mise en place des astreinte Eaux et astreinte de direction**

Adoptée à l'unanimité.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**n°34 - Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole - désignation des représentants de RLV : modification**

Adoptée à l'unanimité.

**n°35 - Délégations données par le conseil communautaire conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) - modification des seuils de délégation pour les marchés relevant de la compétence eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales**

Adoptée à l'unanimité.

**n°36 - Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT – compte rendu**

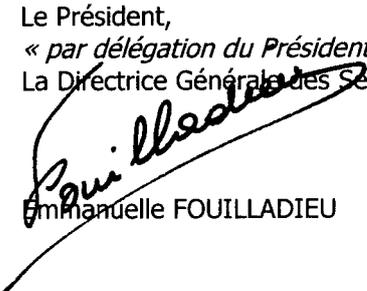
Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte.

< > < > < > < > < >

L'ensemble des délibérations adoptées fait l'objet d'une publication sur le site internet de RLV. La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 21h15.

Riom, le 17 mars 2023,

Le Président,  
« par délégation du Président »  
La Directrice Générale des Services,

  
Emmanuelle FOUILLADIEU



